

Burundi - Nkurunziza agite le leurre Buyoya : l'Union africaine proteste

La Libre Belgique, 3 décembre 2018 Le régime du président Pierre Nkurunziza a lancé vendredi dernier un mandat d'arrêt international contre l'ancien président Pierre Buyoya et seize autres personnes, pour leur responsabilité présumée dans l'assassinat, en 1993, du premier président hutu de l'histoire du pays, Melchior Ndadaye. L'Union africaine ne comprend pas de cette oreille.

Le major Pierre Buyoya avait pris le pouvoir une première fois en 1987, par un coup d'Etat militaire contre le général Jean-Baptiste Bagaza. Au pouvoir, il avait desserré l'étau maintenant la majorité hutue du pays à l'écart du pouvoir. Les élections de juin 1993 étaient soldées par la victoire de Melchior Ndadaye, un civil qui avait créé dans la clandestinité un parti politique majoritairement hutu mais ne rejetant pas les Tutsis, le Frodebu (Front pour la démocratie au Burundi). Au grand étonnement de Pierre Buyoya, qui pensait que les électeurs lui seraient reconnaissants pour l'œuvre de démocratisation qu'il avait entamée. Mais Ndadaye est vite débordé par les désirs et ambitions des membres de son parti; de facto, les Tutsis sont systématiquement balayés des postes qu'ils occupent au profit de Hutus du Frodebu. En octobre 1993, une tentative de coup d'Etat militaire tue Ndadaye; elle est attribuée au chef d'état-major de l'armée (tutsie), le colonel Jean Bikomagu, et à l'ex-président Bagaza. Le premier a été assassiné en 2015 au Burundi, le second est décédé à Bruxelles en 2016. Une dizaine de militaires de rang inférieur seront condamnés en 1998 pour l'assassinat de Melchior Ndadaye, sans que soient inquiétés les hauts-gradés cités dans l'affaire; des recours restent pendants devant la Cour suprême. Exit la Commission Vérité et Réconciliation? Le coup de force d'octobre 1993 déclenche une guerre civile Hutus-Tutsis qui fera 300.000 morts. L'instabilité est mise en avant pour justifier, trois ans plus tard, un second coup d'Etat de Pierre Buyoya, cette fois contre le président Frodebu Sylvestre Ntibantunganya. L'accord de paix d'Arusha, en 2000, prévoit que tous les crimes relèvent de la Commission Vérité et Réconciliation. Vingt-cinq ans après les faits, le 24 novembre dernier, quatre officiers à la retraite – le général Célestin Ndayisaba et les colonels Gabriel Gunungu, Laurent Niyonkuru et Anicet Nahigombeye – des Tutsis, sont arrêtés à Bujumbura comme « auteurs » de l'assassinat de Melchior Ndadaye. Le parquet général explique que la Commission Vérité et Réconciliation « n'a pas été mise en place pour empêcher la justice de fonctionner » et annonce avoir « décidé d'ouvrir un dossier » à charge de personnes impliquées dans l'assassinat, ajoutant que « d'autres sont encore recherchés ». Selon l'épouse d'un des officiers arrêtés, « on leur a refusé l'assistance de leur avocat ». Mandat d'arrêt international contre Buyoya Le 30 novembre, Bujumbura annonce avoir lancé un mandat d'arrêt international contre Pierre Buyoya et 16 autres personnes – 11 officiers et 5 anciens collaborateurs civils de l'ex-chef d'Etat. « Les éléments de l'enquête déjà disponibles révèlent que les personnes dont les noms suivent pourraient avoir été impliquées dans ce crime, dans sa préparation, pendant son exécution et même après sa commission », assure le parquet général. Dès le 2 décembre, Pierre Buyoya réagit à la réouverture du dossier par le gouvernement Nkurunziza « treize ans après son installation au pouvoir ». « Tout laisse à penser qu'il s'agit là d'une simple manipulation politique ». M. Buyoya a reçu l'appui du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, qui, dans une déclaration, a demandé le week-end dernier à « l'ensemble des acteurs concernés » de s'abstenir de prendre des mesures, « y compris judiciaires », de nature à compliquer la recherche d'une solution à la crise. Car, on le sait, le Burundi est plongé dans une crise profonde (avec 400.000 réfugiés à l'extérieur) depuis avril 2015, quand le président CNDD-FDD (parti rival du Frodebu dans la recherche de l'appui des Hutus) Pierre Nkurunziza a annoncé qu'il serait candidat à un troisième mandat présidentiel, pourtant expressément interdit par l'accord de paix d'Arusha. Pierre Nkurunziza s'est imposé dans le sang et la terreur et n'a eu de cesse, depuis, de couper toute référence, dans la Constitution, à l'accord d'Arusha pour « légaliser » a posteriori son coup de force. Ces trois dernières années, son régime a tenté à plusieurs reprises de recréer l'hostilité entre Hutus et Tutsis à laquelle avaient mis fin ses deux premiers mandats – légaux ceux-ci – (2005-2010 et 2010-2015) et les dispositions prévues par l'accord d'Arusha, et cela dans l'espoir de susciter une adhésion ethnique en sa faveur. Traquer les opposants Faut-il voir dans les arrestations d'officiers tutsis et mandats d'arrêt internationaux une nouvelle tentative en ce sens? Des opposants soulignent en effet qu'aucun membre de l'ex-rébellion CNDD-FDD au pouvoir aujourd'hui n'a été poursuivi pour les massacres de Tutsis perpétrés en représailles à l'assassinat de Melchior Ndadaye. L'initiative du régime vient en tout cas alors que des réunions de la milice du parti au pouvoir, les Imbonerakure (accusés de nombreux crimes) ont eu lieu en octobre et novembre derniers dans divers endroits du pays avec des officiers de l'armée et de la police pour mieux organiser la traque des opposants au régime. Radio publique africaine – en exil depuis la répression des médias par le pouvoir de Bujumbura, en mai 2015 – cite en particulier les réunions du 10 octobre à Makamba, à la permanence du parti CNDD-FDD; du 25 octobre à Cibitoke, dans le café d'un membre influent du parti; du 17 novembre à Nyamurenza (Ngozi). Défi à l'Union africaine Bujumbura a du mal à avaler la réaction de la Commission de l'Union africaine. L'ambassadeur du régime Nkurunziza aux Nations unies, Albert Shingiro, a ainsi tweeté en anglais: « Nous invitons fortement certains acteurs de la communauté internationale à ne pas infantiliser le Burundi en ingérant dans ses affaires politiques sans y être invités. Ils doivent se rappeler que le Burundi est un grand (NDLR: dans le sens de glorieux) pays avec un peuple brave, jaloux de sa dignité et de sa souveraineté ». Ce défi finira-t-il par énerver les collègues africains du président Nkurunziza? Ces derniers ont jusqu'ici adopté une attitude extrêmement conciliante à son égard, conforme à leur répugnance au changement, se contentant de répéter, à chaque communiqué sur ce pays, qu'il fallait trouver « une solution consensuelle à la situation au Burundi ». Ils ont ainsi avalé depuis trois ans, réunion après réunion, l'obstination de Bujumbura à boycotter cinq rencontres en ce sens organisées

par la médiation est-africaine parce que la plus grande partie de ses opposants s’y trouvaient; bien que cette médiation est-africaine a clairement échoué, l’Union africaine n’a pas encore envisagé d’autre action, même si le facilitateur, l’ex-président tanzanien Benjamin Mkapa, a annoncé avec amertume, fin octobre, qu’il renonçait à sa mission dans ces conditions. Tout comme les pairs africains du potentat de Bujumbura ont avalé le refus du président Nkurunziza de rencontrer, début novembre, le commissaire pour la Paix et la Sécurité de l’Union africaine, Smaïl Chergui. Analyse par Marie-France Cros.

```
(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});
```